

Direction générale
Direction de la communication et de l'évènementiel
Rapporteur : Odile LEFAIX-VÉRON

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_143
SÉANCE DU 22 MAI 2024

32 - FESTIVITÉS DE NOËL 2024
MARCHÉ DE NOËL
TARIFICATION

Les festivités de Noël de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin auront lieu du vendredi 6 au samedi 28 décembre 2024. Comme chaque année, la Ville proposera un ensemble d'animations pour faire vivre la féerie de Noël sur son territoire :

- lancement des festivités,
- spectacles dans les communes déléguées et dans le centre ville,
- parade du Père Noël,
- marché de Noël.

Le marché de Noël de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin sera cette année, composé d'une vingtaine de chalets, incluant deux chalets « solidaires » (chalets mis à disposition d'associations à but caritatif), des chalets «boissons chaudes » et des confiseurs.

La Ville souhaite proposer aux habitants un marché original, diversifié et de qualité en valorisant les créateurs locaux, l'artisanat et les circuits courts. En effet, les artisans/producteurs/créateurs sont des acteurs essentiels de la valorisation, de la préservation et du dynamisme du patrimoine local.

Pour ce faire, la commercialisation du marché de Noël sera gérée en régie via le service évènementiel, en collaboration avec le service droits de place et la chargée de mission attractivité centre-ville et commerces.

Afin de pouvoir lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des commerçants, il est nécessaire d'établir une tarification spécifique pour la manifestation.

La tarification est proposée à la semaine :

- Week-end du 6 au 8 décembre
- Semaine du 9 au 15 décembre
- Semaine du 16 au 22 décembre
- Semaine du 23 au 28 décembre

Il est proposé la tarification suivante :

- Pour les chalets d'une d'une dimension de 3mx2m :
 - 105 euros / semaine
 - 45 euros / week-end du 6 au 8 décembre
- Pour les chalets d'une dimension de 4mx2m :
 - 120 euros / semaine
 - 60 euros / week-end du 6 au 8 décembre
- Pour l'emplacement au m² (uniquement pour les confiseurs)
 - 25 euros / m² /semaine
 - 25 euros /m²/ week-end du 6 au 8 décembre

Le conseil municipal est invité à :

- approuver la proposition de tarifs,
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché de Noël et à la commercialisation des espaces.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h04		Nombre de votants : 54	
<u>Pour</u> : 54	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 0	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 22 mai 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 10 mai 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-deux mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 10 mai 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (arrivée 17h23) - BERNARD Christian - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy (arrivée 17h38) - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno (arrivée 18h07) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h39) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h43) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h20) - LEFRANC Bertrand (mandataire HÉBERT Dominique jusqu'à son arrivée 18h08) - LEJAMTEL Ralph - LELONG Gilles (mandataire COUPÉ Stéphanie jusqu'à son arrivée 17h35) - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h18) - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 17h46) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 18h20) - RONSIN Chantal (mandataire SIMONIN Philippe jusqu'à son arrivée 17h51) - ROUELLÉ Maurice (arrivée 17h20) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence 17h43 - 19h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès (arrivée 17h20) - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 17h45) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à GRUNEWALD Martine
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à TARIN Sandrine
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENT

MARGUERITTE David

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 27/05/2024



ID : 050-200056844-20240524-DEL2024_143-DE